

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 15h00 au gîte de la ferme des Cavaliers sur la commune d'Aiguines sous la présidence de M. Bernard CLAP.

| Nombre de membres | | |
|---------------------|-------------------------|---------|
| En exercice | Présents et représentés | Votants |
| 22 | 13 + 2 | 15 |
| Total des voix : 18 | | |

| Date de convocation |
|---------------------|
| 28/03/2024 |

Délibération
n°24_04_B2_03

Etaient présents :

9 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Romain COLIN** (Moustiers Sainte Marie) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aups) ; **Philippe MARANGES** (Castellane) ; **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) et **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération)

1 représentants des départements (2 voix) : **Claude BONDIL** (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) : **Georges BOTELLA**

Ont donné pouvoir :

2 Porteurs d'1 voix : **Jacques ESPITALIER** (Quinson) à **Bernard CLAP** ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI**.

Suivi dynamique du haut Verdon dans le cadre du plan de gestion sédimentaire

Suivi du transport solide, de l'incision et de l'évolution des tressages

Budget GEMAPI

Sur le secteur du haut Verdon en amont de la retenue de Castillon, secteur du bassin ayant conservé un régime naturel, on observe des fluctuations importantes de débit et de transport solide. Un plan de gestion sédimentaire a été réalisé en 2017, afin d'établir un diagnostic et des propositions de gestion, en lien avec les fréquentes demandes d'intervention (sentiment que le Verdon s'exhausse, qu'il faut curer). Le plan de gestion sédimentaire du haut Verdon a montré que :

- Un tarissement sédimentaire affecte le bassin versant du haut Verdon. Le potentiel de recharge sédimentaire du haut Verdon ne peut pas compter sur une mobilité latérale qui est limitée, ni sur les apports depuis les versants qui sont faibles (source sédimentaire normalement principale pour un cours d'eau), et ce malgré la présence de réservoirs sédimentaires durables qui sont importants tant en nombre qu'en volume, mais déconnectés du Verdon. Les affluents sont également de faibles contributeurs sédimentaires pour le haut Verdon. Ce manque d'apports, tant pour le Verdon que pour ses affluents, est notamment liée aux pinaises et à l'enrésinement très fort du territoire d'étude favorisés par les reboisements.
- Mais pour l'instant le stock alluvial reste conséquent du fait de l'importance du stock alluvial hérité : environ 941 000 m³ de matériaux, essentiellement concentré dans les zones de tressage (86 %)
- L'incision est déjà présente par endroits et sur un linéaire conséquent, traduisant ainsi ce déficit sédimentaire
- Trois tressages sont présents mais certainement en début de métamorphose

Le déstockage sédimentaire va s'effectuer par migration des matériaux vers l'aval sur un rythme difficilement évaluable en termes de calendrier. C'est la raison pour laquelle des actions à moyen et long terme ont été définies et doivent être engagées. L'étude a abouti à un programme d'actions visant à limiter les effets du tarissement sédimentaire, décliné selon 6 axes d'intervention dont un axe 5 : « *Contrôler pour évaluer, évaluer pour évoluer* ». Le transport solide dans le bassin versant du haut Verdon est mal connu et peu documenté. Il est donc primordial pour affiner et suivre le plan de gestion d'acquérir de la donnée par la métrologie pour mieux appréhender ce phénomène. Il est préconisé de réaliser un suivi après chaque crue morphogène (c'est-à-dire décennale). Le dernier suivi avait été réalisé en 2021. Suite à la crue des 1^{er} et 2 décembre 2023, il est pertinent de réaliser un nouveau suivi.

L'action concernera la réalisation d'un suivi Lidar qui permettra :

- Le suivi du transport solide sur le secteur (suivre dans le temps et l'espace l'évolution des structures alluvionnaires),
- Le suivi de l'incision pour compléter les relevés effectués en 1910, 2016 et 2021 et les objectiver (suivre l'évolution altimétrique du lit),

Le suivi de l'évolution dynamique des tressages (mieux apprêhender le fonctionnement et l'évolution dynamiques de ces zones).

Il s'agit des actions 5.1.1 à 5.1.3 du plan de gestion sédimentaire et des espaces de bon fonctionnement.

L'objectif de cette action est de suivre l'évolution du Verdon du point de vu sédimentaire afin de confirmer le diagnostic et mettre en place les actions adaptées (recharge sédimentaire, ...).

Coût total TTC :45 000 €

Agence de l'eau (50 %) 22 500 €

Région (30 %) 13 500 €

Autofinancement (20 %) 9 000 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'opération ainsi présentée et son plan de financement,
- d'autoriser le Président à solliciter les partenaires financiers,
- d'autoriser le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le 16/04/2024

et publication le

Pour extrait conforme



DEL24_04_B2_03